

## POUR VOUS RENDRE À LA MAISON

En métro :

### Ligne 2

(Direction Nation / Porte Dauphine)

Station : Jaurès

### Ligne 7

(Direction Ivry - Villejuif / La Courneuve)

Station : Louis-Blanc

En bus :

### Ligne 26

Arrêt : Jaurès-Stalingrad

Pour des informations complémentaires sur les autres Maisons des Associations à Paris, vous pouvez consulter le site [www.paris.fr](http://www.paris.fr) ou téléphoner au **39 75**.



# 10<sup>e</sup> arrondissement

## Maison des Associations



### La Maison des Associations du 10<sup>e</sup> ouvre ses portes :

- le **mardi** et le **mercredi** de **13h à 19h30**
- le **jeudi** de **10h à 19h30**
- le **vendredi** de **14h à 18h30**
- le **samedi** de **10h à 16h**

Fermeture en août et la dernière semaine de décembre



La Maison des Associations du 10<sup>e</sup> a été labellisée QualiPARIS en juin 2012

Mairie de Paris  
Direction des Usagers, des Citoyens et des Territoires

TOUTE L'INFO  
au 3975\* et  
sur [PARIS.FR](http://PARIS.FR)

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

206, quai de Valmy, 75010 Paris

Tél : 01.40.38.80.70

Fax : 01.53.72.12.88

E-mail : [maison.asso.10@paris.fr](mailto:maison.asso.10@paris.fr)

Accès handicapés

Salles de réunions équipées d'une boucle magnétique destinée aux malentendants.

MAIRIE DE PARIS

Mairie 10<sup>e</sup>  
[www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr)

**espace** de rencontre et de dialogue, équipement de proximité, la Maison des Associations a vocation à accueillir et accompagner les associations du 10<sup>e</sup> arrondissement.

Elle met à leur disposition gratuitement des services qui facilitent leur vie quotidienne.

Elle se veut aussi un relais d'information entre les associations et les habitants.

L'équipe de la Maison se fera un plaisir de vous accueillir, de vous informer, de vous orienter.

## services\*

### services logistiques

- Salles de réunions  
(capacité maximum d'accueil : 73 personnes)
- Bureaux équipés pour tenir des séances de travail
- Salle informatique avec connexion internet et imprimante
- Documentation : ouvrages pour consultation sur place
- Boîtes aux lettres
- Domiciliation
- Photocopieur (papier non fourni)
- Espace d'affichage

### entretiens personnalisés

Sur rendez-vous, conseils et aide à la réalisation de projets.

### ateliers de formation

Vous êtes informés par e-mail des dates et conditions d'inscription.

\*Sous réserve de disponibilité

## à noter

Afin de bénéficier des prestations offertes par la Maison des Associations, chaque association doit :

- s'inscrire dans SIMPA sur **www.associations.paris.fr** rubrique SIMPA ;
- prendre rendez-vous à la MDA et apporter les documents suivants :
  - liste des membres du bureau,
  - rapport d'activité,
  - attestation d'assurance en responsabilité civile.

## SIMPA

La Ville de Paris développe son offre numérique pour les associations :

- demande de subvention,
- réservation de créneaux sportifs,
- annuaire,
- catalogue d'activités,
- ...

